

Année 2025

Cette newsletter est diffusée par le pS-Eau au « Réseau Maroc », qui s'adresse aux acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale, impliqués au Maroc dans les secteurs de l'eau et l'assainissement et la gestion intégrée de ressources en eau, en partenariat avec des acteurs locaux marocains. Elle a pour objectif de partager les actualités de ces secteurs au Maroc, ainsi que des actualités des coopération bilatérales et décentralisées et non gouvernementales.

ACTUALITÉS DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANÇO-MAROCAINE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

BILAN DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET NON GOUVERNEMENTALE – 2023 – MAROC

Ce document présente et analyse les résultats du recensement des projets portés par la coopération décentralisée et non gouvernementale française intervenant sur le secteur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, ainsi que de la gestion et protection des ressources en eau au Maroc en 2024.

Le bilan 2025 sera publié de l'année 2026.

Télécharger : [bilan CDNG Maroc 2024](#)

Contact : melodie.boissel@pseau.org

ACTUALITES DU FONDS CONJOINT MAROCO-FRANCAIS

La coopération décentralisée maroco-française connaît un nouveau dynamisme !

Le 5ème dispositif triennal du Fonds conjoint d'Appui à la Coopération Décentralisée Maroco-Française, copiloté par le Ministère marocain de l'Intérieur et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a été relancé pour les années 2026-2028.

Dans ce cadre, le premier appel à projet a été lancé en 2025. Son comité de pilotage a retenu le 10 décembre, 15 projets sur les 18 soumis (deux fois plus que le nombre de projets soumis en 2024), pour un montant total de 2,5 M€ dont 924 450 € co-financés par les deux ministères.

Parmi les projets retenus dans le secteur de l'environnement/climat/déchets/gestion de l'eau, la coopération entre la Métropole Nice Côte D'azur et la ville de Fès s'intéressera à la «Résilience des espaces verts face au stress hydrique, pour le bien-être des populations : mise en place d'un jardin pilote à Fès». Ce projet permettra la mise en place d'un jardin pilote à Fès, avec un système intelligent et économique en eau pour l'arrosage, une participation citoyenne et une approche genre, tout en renforçant les capacités de la Métropole de Nice concernant la réutilisation des eaux usées traitées.

Un prochain appel à projet sera lancé en 2026, le calendrier étant à préciser.

Pour en savoir plus : Delphine DUFOIX, Chargée de mission coopération décentralisée - Pôle Gouvernance : delphine.dufoix@diplomatie.gouv.fr

Collectivités territoriales et associations françaises, des possibilités de co-financement existent pour vos projets dans le secteur de l'eau et l'assainissement, notamment via la loi Oudin-Santini !

Contactez le pS-Eau pour en savoir plus sur les dispositifs des **agences de l'eau**, des métropoles (Métropoles de Lyon, de Marseille, de Montpellier, Bordeaux...), des régions et départements (notamment la région Occitanie, région île de France, département de l'Aude...), de la ville de Paris...

PROJETS EN COURS VIA LE FONDS DE SOLIDARITE DE CUF OUVERT SUITE AU SEISME



Face au séisme qui a frappé le sud du Maroc, Cités Unies France (CUF) a ouvert un fonds de solidarité fin 2023. 72 collectivités territoriales françaises l'on abondé, permettant de récolter 520 000 euros.

Dans ce cadre, l'ONG marocaine Targa-Aide mène des actions ciblant les communes de Ouneine, Ijoukak et Tizi N'Test. Situées dans la Province de Taroudant, Région Souss-Massa, et dans la Province d'Al Haouz, Région Marrakech-Safi. Ces communes ont été particulièrement touchées par le séisme). Parmi les actions de reconstruction, la réhabilitation du système d'assainissement liquide du douar Toug El Kheir dans la commune de Ouneine, ainsi que la réhabilitation des infrastructures hydrauliques dans la commune de Ijoukak, sont en cours de réalisation.

Les équipes CUF se sont rendues sur place pour rencontrer les partenaires et visiter les projets en cours, du 17 au 19 septembre 2025.

Pour en savoir plus: [site de Cités Unies France](#)
s.giovetti@cites-unies-france.org, m.sabot@cite-unies-france.org

COOPERATION MONTPELLIER – VALLEE DE L'ARGHEN (2021-2025) : UN PARTENARIAT STRUCTURANT POUR UN ACCES DURABLE A L'EAU



Figure 1: Les partenaires de la coopération rassemblés lors d'une mission de la délégation française

nouveau Plan Local de l'Eau, élaboré par Capion Consulting. Ce document stratégique constitue la feuille de route pour les dix prochaines années et vise à renforcer la planification, la gestion et l'évolution des projets structurants.

Données clés de la vallée : un impact mesurable

- Population : 22 200 habitants
- Taux de raccordement à l'eau potable : 35 % en 2014, estimé à 77 % en 2025 grâce aux investissements réalisés

Perspectives du nouveau programme (2026-2029)

Le partenariat renforce désormais son ambition à travers deux axes prioritaires :

- L'expérimentation de la réutilisation des eaux usées traitées (340 m³/jour) pour la revitalisation de 50 hectares d'oliveraies ;
- La poursuite du développement et du renforcement des réseaux d'eau potable.

Développement local et valorisation territoriale

Les travaux incluent également une dimension socio-économique. La visite de la coopérative TICHIT a permis d'accompagner un projet de réaménagement de son toit-terrasse, afin d'en faire un espace de formation, de transmission des savoir-faire et de valorisation artisanale.

Préparation de nouveaux chantiers

À Joff, la délégation a pu examiner le projet de futur réseau d'adduction qui bénéficiera à 800 habitants, pour un montant prévisionnel de 290 000 euros.

Une coopération exemplaire et durable

Ce programme illustre la pertinence d'une coopération fondée sur l'utilité concrète, l'engagement local et la réponse directe aux besoins du territoire. Il constitue un investissement durable au service d'un accès équitable à la ressource en eau.

Pour en savoir plus : simon.delarque@montpellier.fr; Anne-Louise.KNAPNOUGEL@montpellier.fr

COOPERATION TAROUDANT CHAMBERY

Depuis 2024, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry ont engagé une coopération décentralisée avec la commune de Taroudant, au sud du Maroc, en partenariat avec l'association Chambéry Solidarité Internationale (CSI). Cette coopération vise à accompagner diverses politiques publiques, dont l'eau et de l'assainissement.

Le projet Eau et Assainissement, démarré début 2025 avec une première phase d'un an, a ainsi pour objectif d'améliorer la gestion de l'eau potable et de l'assainissement à Taroudant, tout en favorisant le partage d'expertise entre les deux territoires. Il est porté d'une part par le service des actions de proximité de la commune de Taroudant, et d'autre part la direction de l'eau et de l'assainissement de Grand Chambéry, avec CSI comme maître d'ouvrage délégué.

D'autres acteurs sont impliqués dans les activités de manière plus ponctuelle : l'association Forsa qui réalise la sensibilisation sur l'environnement et la Société Régionale Multiservices Souss Massa (SRM SM). Le budget global s'élève à 100 000 €, financé par Grand Chambéry (40 000 €) et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (60 000 €).

Les actions menées combinent appui technique et sensibilisation : sensibilisation aux économies d'eau potable dans des quartiers pilotes, amélioration des pratiques d'arrosage des espaces verts, prévention des dysfonctionnements des réseaux d'assainissement et renforcement des compétences des services communaux. En particulier, en 2025 :



Figure 2 : visite conjointe des agents de la commune de Taroudant et de Grand Chambéry à la STEP d'Aourir qui fait de la REUT, gérée par le SRM SM (avril 2025, à l'occasion d'une mission à Taroudant)

- Le projet s'est appuyé durant 5 mois sur l'intervention d'un binôme franco-marocain de stagiaires, l'une sur les aspects techniques eau et assainissement, l'autre sur la communication et la sensibilisation.
- Deux agents de Grand Chambéry se sont rendus à Taroudant en avril dans le but d'approfondir le diagnostic 2024 notamment sur le fonctionnement complet d'une intervention sur le réseau, cadrer les missions des stages et bénéficier d'une visite de la station de Réutilisation des Eaux Usées Traitées d'Agadir
- Une délégation composée de 4 élues et 4 agents de la commune de Taroudant a été accueillie durant une semaine à Chambéry en juin : visites d'installations, rencontres de leurs homologues, temps de travail sur les suites à donner au projet. Ce fut également une belle opportunité pour organiser un temps de présentation et de discussion autour des projets de coopération, à destination des agents de Grand Chambéry, en marge du festival Lafi Bala organisé à la même période pour mettre à l'honneur la coopération avec le Burkina Faso.

Les partenaires prévoient de se réunir en janvier pour réfléchir sur une possible adaptation du périmètre d'action du projet, tenant compte notamment de la transmission progressive de compétence entre la commune et la SRM SM.

Pour en savoir plus : Landurand@mairie-chamberg.fr

LA GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU, AU COEUR DE LA COOPERATION ENTRE L'OCCITANIE, LE MAROC ET LA PALESTINE

Du 10 au 12 février 2026, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le département de l'Aude et Montpellier Méditerranée Métropole accueilleront une délégation de partenaires palestiniens et marocains pour un séminaire technique consacré à la gouvernance et aux usages de l'eau.

Face aux défis du changement climatique et de la rareté de la ressource en Méditerranée, les échanges porteront notamment sur la réutilisation des eaux usées traitées, la gouvernance locale et participative et la gestion durable de l'eau. Le programme alternera visites de terrain et ateliers techniques à Montpellier, Mèze, Narbonne, Gruissan et dans le massif de la Clape.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet « Partenariats renforcés pour la gestion durable de l'eau en Méditerranée – Palestine, Maroc, Occitanie », co-financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les collectivités partenaires du projet. Il est coordonné par Occitanie Coopération avec l'appui technique de l'association Experts-Solidaires.

Par l'échange d'expériences et le renforcement des compétences des élus et techniciens des collectivités, il participe à développer la coopération des trois collectivités d'Occitanie avec leurs partenaires de la Région de Casablanca-Settat et la vallée de l'Argen au Maroc et des gouvernorats de Tubas, North Hebron et Jalboun pour les Territoires palestiniens, sur les enjeux de l'eau dans chacun des territoires.

Pour en savoir plus : etisne-versailles@oc-cooperation.org

PROJET DE L'ASSOCIATION LA GOUTTE D'O : AROAKKA – APPUI AU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DE L'OASIS D'AKKA FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le projet AROAKKA – Appui au renforcement de la résilience de l'Oasis d'Akka face aux effets du changement climatique vise à renforcer la gestion durable et participative des ressources en eau dans le bassin d'Akka Issil, regroupant les communes d'Akka, de Kasbat Sidi Abdellah Ben M'Barek (KSABM) et de Tizounine. Porté par l'ONG La Goutte d'Ô et soutenu par plusieurs partenaires marocains et français (Montpellier Métropole, SMGC, Agence EAURMC), il constitue une initiative pilote pour répondre à la dégradation accélérée des ressources hydriques dans un contexte de sécheresse prolongée et d'intensification du changement climatique.

Les ateliers participatifs tenus en octobre 2025 ont mobilisé élus, services techniques, AUEA, agriculteurs, coopératives, associations, femmes et jeunes. Ils ont permis d'élaborer un **diagnostic territorial partagé** à l'aide d'outils participatifs (MAREP, cartographie, SWOT, arbres à problèmes, focus groups). Les résultats révèlent des défis communs : raréfaction de l'eau, dégradation des infrastructures traditionnelles, pression sur les nappes, faiblesse de la valorisation des eaux usées, gouvernance hydrique à renforcer.

- Commune d'Akka : La situation hydrique y est critique : nappes fortement surexploitées (forages atteignant 150 m), infrastructures traditionnelles dégradées et réseaux d'eau potable vieillissants. Une station d'épuration existe mais ses eaux ne sont pas réutilisées. L'agriculture repose majoritairement sur les cultures pluviales, complétées par des zones irriguées dépendantes des sources locales ; les coopératives modernes se multiplient. Les femmes jouent un rôle central dans la gestion de l'eau, l'agriculture et les activités économiques (coopératives féminines). Les jeunes, malgré des infrastructures éducatives et sportives, restent peu impliqués dans la gestion de l'eau.
- Commune de KSABM : Le territoire dispose de dix sources alimentant un système traditionnel de seguias, mais les khettaras et puits d'irrigation sont dégradés et menacés par les crues. L'assainissement repose sur les fosses septiques. L'agriculture est dominée par le palmier dattier (70 % des surfaces), avec des contraintes majeures : Bayoud, vieillissement des palmeraies, pénurie d'eau, désintérêt des jeunes. Les femmes sont fortement impliquées dans un tissu riche de 33 associations et plus de 50 coopératives. Les jeunes, faute d'opportunités, migrent fréquemment. Les priorités incluent le renforcement de l'irrigation économique, la protection des sources, la valorisation des produits de terroir et la mise en place d'ouvrages de rétention.
- Commune de Tizounine : Tizounine connaît une raréfaction extrême des ressources hydriques : faibles débits des sources, forte pression sur les puits familiaux et forages, absence d'infrastructures de stockage et assainissement limité aux fosses septiques. L'agriculture combine palmeraies, maraîchage, céréales et systèmes modernes en développement. L'élevage reste présent mais en déclin. Les associations locales sont actives, notamment les structures féminines, mais la participation des jeunes demeure limitée. Les priorités concernent l'assainissement, la réutilisation des eaux usées, la réhabilitation des ouvrages hydrauliques, le contrôle des prélèvements et la formation des jeunes et des femmes.

Les ateliers participatifs ont permis de fédérer les acteurs, d'identifier les vulnérabilités clés et de définir des priorités stratégiques pour une gestion durable et concertée de l'eau. Ce travail constitue une base solide pour élaborer le **Plan de Gestion Participatif des Ressources en Eau**, essentiel pour renforcer la résilience écologique, sociale et économique des oasis du bassin d'Akka Issil face aux défis climatiques croissants.



Figure 3: Atelier de restitution des travaux de groupes à la Commune de Tizounine.

Pour en savoir plus : Serge Miquel, La Goutte d'O serge.miquel@gmail.com

ACTUALITÉS DE LA COOPERATION INSTITUTIONNELLE DANS LE SECTEUR EAU/ASSAINISSEMENT

RENOUVELLEMENT DES JUMELAGES ENTRE L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE ET LES AGENCES DE BASSIN HYDRAULIQUES DE SOUSS MASSA, DU DRAA ET DE L'OUED NOUN.

Depuis 20 ans, le royaume du Maroc a mis en place ses Agences de Bassins Hydraulique (ABH). Ces établissements publics veillent sur les ressources en eau de leur territoire et assurent la gestion des grands ouvrages hydrauliques qui leur sont associés.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse entretient une coopération institutionnelle avec deux Agences de Bassin Hydrauliques : L'ABH Souss Massa, (ABHSM), basée à Agadir, ; et l'ABH du Draa et de l'Oued Noun, (ABHDON) basée à Guelmin. Ce partenariat justifie l'attribution d'un bonus d'aide financière, portant à 70% la subvention de l'agence RMC vers les programmes de coopération décentralisés développés sur ces territoires.



Figure 5 : renouvellement de l'accord de jumelage entre l'ABHDON et l'AERMC, au congrès Mondial de l'eau de l'IWRA à Marrakech

Le lancement en 2025 du 12ème programme d'intervention des agences de l'eau françaises a nécessité le renouvellement de ces accords de jumelage. La validation des conventions institutionnelles a été formalisée à l'occasion de rendez-vous internationaux :L'Assemblée Générale du Réseau des organismes de bassin à Bordeaux, pour ABH SM et le congrès Mondial de l'eau de l'IWRA à Marrakech, concernant l'ABH DON.

Afin de faciliter le partage de compétences, ces jumelages sont pilotés en bilatéral par les agences elles-mêmes et sans opérateurs. Les axes de coopération concernent les différents aspects de la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle du bassin. Ils favorisent, dans un contexte de changement climatique, le développement des ressources non conventionnelles au bénéfice des usagers. Ils contribuent aussi à la gestion interne des établissements publics (gestion des données sur l'eau, fiscalité

environnementale, planification territoriale, etc...). En complément du cadre réglementaire porté par la loi 36.15 et les PDAIRE, les agences hydrauliques de bassin du Royaume du Maroc mettent en application les actions sur l'eau discutées par leurs Comités de Bassin.

Ces instances mises en place en 2022, sont constituées pour 1/3 par un collège de l'administration et pour 2/3 d'élus et de représentants de la société civile. Elles sont aujourd'hui opérationnelles et veillent sur le partage et la gestion durable des ressources en eau de leur bassin.

L'agence de l'eau RMC incite les porteurs de projets de la coopération décentralisée et non gouvernementale à s'assurer, auprès des agences hydrauliques de bassin, de la disponibilité des ressources eau qu'ils souhaitent mobiliser dans tous leurs nouveaux programmes d'eau, assainissement, hygiène.

Pour en savoir plus : Rémi Touron : remi.touron@eaurmfc.fr

ACTUALITES DES PARTENARIATS DE L'AFD

Aux côtés des acteurs marocains, l'Agence Française de Développement (AFD) développe des partenariats structurants dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, visant la préservation des ressources, l'accès équitable à l'eau potable et le renforcement des infrastructures. Présente au Maroc depuis plus de 30 ans, l'AFD soutient la formation et le renforcement des capacités locales, la participation citoyenne et la sensibilisation aux enjeux liés au changement climatique.

Actuellement, l'AFD consolide son **partenariat avec la Société Régionale Multiservices Fès-Meknès**, à travers des projets financés conjointement avec l'Union européenne, pour un montant de plus de 118 millions d'euros, bénéficiant à 1,8 million d'habitants dans des villes comme Meknès et Taza.

Par ailleurs, l'AFD collabore étroitement avec **l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE)**, notamment à travers un mémorandum de coopération lançant le programme multi-pays « Qualité de l'eau », destiné à renforcer les compétences techniques et managériales des opérateurs africains en matière de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau.

Pour en savoir plus : Timothee OURBAK : ourbakt@afd.fr

PARTENARIAT BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI) / L'OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

La Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé 70 millions d'euros à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) pour moderniser la production et le transport d'eau potable au Maroc, notamment dans les petites et moyennes villes. Ce financement s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan d'équipement 2025-2030 de l'ONEE et soutient le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI 2020-2027).

L'objectif est de répondre au stress hydrique croissant en modernisant les installations, en réduisant les pertes d'eau et en améliorant l'efficacité énergétique. Le projet vise à assurer un accès équitable à une eau de qualité et à renforcer la résilience des territoires face au changement climatique. Il contribuera également à soutenir l'activité économique locale, à créer des emplois et à sécuriser l'approvisionnement des zones vulnérables.

PARTENARIAT OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) / L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BURKINA FASO (ONEA)

Cet accord a été signé en marge de la 19e édition du Congrès mondial de l'eau de l'IWRA, qui s'est tenu à Marrakech en décembre. Il vise à appuyer la gestion des projets d'eau potable et d'assainissement, la formation des cadres ainsi que l'amélioration du contrôle de la qualité de l'eau au Burkina Faso.

Ce partenariat s'inscrit dans une **stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire** qui repose sur le partage d'expertise, l'assistance technique et le renforcement des capacités des opérateurs africains dans les domaines de l'eau potable, de l'électricité et de l'assainissement liquide.

COOPERATION MAROC-ALLEMAGNE (GIZ) - PROJET MIS EN OEUVRE PAR ICLEI

Le projet Morocco Urban Circular Water Resilience Initiative (UCWRI) vise à renforcer la résilience des villes marocaines face aux défis hydriques liés à la croissance démographique et à la baisse des précipitations, en appliquant les principes de l'économie circulaire et en alignant urbanisme et gestion de l'eau.

Mis en œuvre par ICLEI – Local Governments for Sustainability, avec le soutien de la Coopération allemande pour le développement (GIZ), le projet se déroule dans les villes de Ben Guerir, Kénitra, Marrakech et Tanger. Le projet, actif de 2024 à 2026, favorise la coordination entre acteurs et la mise en place de solutions circulaires pour une résilience durable des systèmes urbains de l'eau.

Il repose sur trois axes principaux :

- Renforcement des capacités et sensibilisation des fonctionnaires, du secteur privé et de la société civile.
- Apprentissage et échanges entre pairs avec d'autres villes méditerranéennes.
- Création d'une plateforme multi-acteurs pour identifier des projets pilotes.

COOPERATION MAROCO-EMIRATI : « MEGA DEAL » SUR L'EAU ET L'ENERGIE

Un consortium maroco-émirati, incluant Taqa Morocco, Nareva et le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, a signé avec le gouvernement marocain plusieurs accords pour développer des infrastructures

hydriques et énergétiques pour un montant total de **12,5 milliards d'euros à l'horizon 2030**. Les projets ciblés visent à renforcer la sécurité hydrique du Maroc tout en intégrant des solutions énergétiques durables.

Dans le secteur de l'eau, les projets comprennent :

- La construction de stations de dessalement d'eau de mer d'une capacité totale de 900 millions de m³/an, alimentées par des énergies renouvelables, pour compléter les 16 stations existantes (270 millions de m³/an) et contribuer à l'objectif de 1,7 milliard de m³/an d'ici 2030.
- La réalisation de nouvelles infrastructures de transfert d'eau entre le bassin du Sebou et celui de l'Oum Er-Rbia, avec une capacité prévue de 800 millions de m³/an. La première phase, transférant le surplus du Sebou vers Rabat et le nord de Casablanca, est opérationnelle depuis l'été 2023.

COOPERATION MAROC-TCHEQUIE : DEPLOIEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE PRODUCTION D'EAU A PARTIR DE L'AIR

L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) et l'Ambassade de la République tchèque au Maroc, via le programme CzechAid, ont signé un accord stratégique pour déployer la génération d'eau atmosphérique (AWG) au Maroc. Deux unités pilotes, fournies par la société tchèque CZECHOSLOVAK EXPORT a.s. et utilisant la technologie brevetée Emergency Water from Air (EWA) développée par la Czech Technical University de Prague, seront installées pour produire de l'eau potable à partir de l'humidité de l'air dans des zones arides et isolées.

Les unités pilotes seront installées au quatrième trimestre 2025, suivies de deux ans d'évaluation technique et de marché pour mesurer leur reproductibilité, leur intégration industrielle et les opportunités régionales. Le projet constitue ainsi un partenariat durable fondé sur l'innovation, la durabilité et la prospérité partagée.

ACTUALITÉS DU SECTEUR EAU/ASSAINISSEMENT AU MAROC

EAU ET ELECTRICITE : LES SOCIETES REGIONALES MULTISERVICES (SRM)

Le Maroc déploie un nouveau mode de gestion des services de distribution d'électricité et d'eau potable et d'assainissement liquide, suite à l'entrée en vigueur des trois décrets, relatifs à l'application de la loi 83.21 portant création des Sociétés Régionales Multiservices (SRM).

Ces Sociétés Régionales Multiservices (SRM), sous la forme de SA à actionnariats publics, se **substituent aux communes précédemment autorités organisatrices des services d'eau et d'assainissement**.

Ce transfert de compétence sera également accompagné d'une **reprise en régie** par les SRM, de l'exploitation des services, lorsqu'elle était gérée par un délégataire privé, par l'ONEE ou bien par des associations de gestion de l'eau. Les éventuelles modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage, restent à préciser.

Le système d'actionnariat des SRM implique l'Etat, l'ONEE, ainsi que la Région concernée. Les communes concernées siègeront à son Conseil d'Administration.

Les SRM sont à présent créées (féminin ?) et sont en train de structurer leur gouvernance et leurs actions.

ACCELERATION DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT VIA UN NOUVEAU PROGRAMME DECENNAL 2025-2034

Le Maroc renforce sa stratégie d'assainissement liquide avec un programme décennal 2025-2034 mobilisant 56 milliards de dirhams (MMDH). L'objectif est de **généraliser l'accès aux services d'assainissement, moderniser les infrastructures** et promouvoir la **réutilisation des eaux usées face au stress hydrique**.

Le financement repose notamment sur le Fonds National d'Assainissement Liquide et d'Épuration des Eaux Usées (FALEEU) et le ministère de l'Intérieur via les collectivités territoriales.

Actuellement, 223 villes et centres urbains sont équipés en réseaux d'assainissement et stations de traitement, couvrant près de 21 millions de citoyens. En milieu rural, 43 centres sont déjà équipés, avec 170 projets

supplémentaires en cours. Le programme prévoit la poursuite de 389 projets existants (27 MMDH) et le lancement de 694 nouveaux chantiers (29 MMDH).

La réutilisation des eaux usées est un axe majeur : en 2024, 53 millions de m³ ont été valorisés pour l'irrigation, de golfs, d'espaces verts et de six projets industriels. Ceci permet de préserver l'eau potable pour les besoins prioritaires et de sécuriser les usages économiques.

PRECIPITAIONS INTENSES EN DECEMBRE

De nouvelles inondations dévastatrice à SEFI : Après six années de sécheresse sévère, des inondations avaient eu lieu en septembre 2024 dans le sud du pays. Cette année 2025, c'est en décembre que la ville de Safi a été touchée par des précipitations intenses causant des dizaines de morts et des dégâts matériels considérables.

De même que dans d'autres régions du monde et en particulier en France, cet évènement climatique amène à repenser l'adaptation des villes au changement climatique en limitant l'imperméabilisation des sols, en développant une culture du risque et en améliorant les protocoles de gestion de crise.

En l'espace de 24 heures, du 27 au 28 décembre 2025, d'importants apports hydriques ont permis de remplir les réserves de barrages de 117,1 millions de mètres cubes, profitant en particulier aux bassins du nord du pays (Sebou, Oum Er-Rbia, Liukkos, Bouregreg, Chaouia).

Dans les zones montagneuses, des chutes de neige exceptionnelles ont eu lieu fin décembre.

UN PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2026 QUI PLACE L'EAU COMME UNE PRIORITE

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2026 marque une montée en puissance de la stratégie nationale de l'eau face au stress hydrique et à la variabilité climatique. Le Maroc accélère la construction de nouveaux barrages, l'interconnexion des bassins, le développement du dessalement et la **réutilisation des eaux usées**, tout en consolidant la gouvernance du secteur.

Le Royaume compte actuellement 156 **grands barrages** (20,8 milliards de m³), avec plusieurs projets en cours et à venir.

L'interconnexion entre les bassins de Sebou et Bouregreg permettra de transférer 15 m³/s vers Rabat-Casablanca, et d'autres transferts interrégionaux sont à l'étude. La feuille de route du **dessalement** prévoit de mobiliser 1,7 milliard de m³/an d'ici 2030, couvrant plus de la moitié des besoins en eau potable et contribuant à l'irrigation agricole. Les projets phares concernent Grand Casablanca, Oriental, Tanger, Souss-Massa, Rabat et Dakhla, sont financés via des partenariats public-privé (PPP).

Le PLF 2026 consolide ainsi la stratégie nationale autour de trois priorités : sécuriser l'accès à l'eau, moderniser les infrastructures et assurer une gestion durable, équitable et coordonnée des ressources hydriques.

POURSUITE DES PROJETS DE DESALINISATION

Le Maroc accélère massivement sa stratégie de dessalement pour sécuriser son avenir hydrique face à la raréfaction des ressources conventionnelles. 17 stations de dessalement d'eau de mer sont actuellement opérationnelles, avec une capacité de production de 320 millions de m³ (Mm³), contre seulement 40 Mm³ en 2021. Le Maroc prévoit de produire annuellement 1,7 à 2,1 milliards de m³ d'eau dessalée d'ici 2030. Le Maroc projette de tirer 60 % de son eau potable du dessalement d'ici 2030 contre 25 % actuellement. Quatre projets en cours devraient fournir 540 millions de m³ à l'horizon 2027.

Parmi les projets phares :

- La **future méga-station de Casablanca** sera l'une des plus grandes installations de dessalement d'Afrique. La mise en service de la première tranche concernant l'eau potable, est prévue début 2027, tandis que la deuxième tranche concernant l'agriculture, sera opérationnelle en 2028.
- Les nouveaux projets et extensions en cours à Jorf Lasfar, Safi et El Jadida sont menés dans le cadre d'un **partenariat avec l'Office chérifien des phosphates (OCP)**, qui mobilise 6 milliards de dirhams (550 millions d'euros) avec le concours de CDG Capital. Ce partenariat soutient le financement de ces

projets : l'eau osmosée produite bénéficie aux sites de production de phosphate ainsi qu'aux services d'eau potable.

- La **plus grande future usine de dessalement sera située près de Tiznit**, dans le Sud. Elle affichera une capacité de 350 millions de m³ et approvisionnera les centres urbains du « grenier alimentaire » du pays ainsi que les terres agricoles.
- Les projets de Rabat et Tanger sont menés dans le cadre d'un **partenariat avec Veolia**.
- **L'alimentation énergétique** des traitements par osmose inverse intègre une approche de **sobriété**. Ainsi, certains projets, comme celui de Sidi Rahal, au sud de Casablanca, visent une alimentation 100% renouvelable.

En parallèle, le gouvernement déploie 244 **unités mobiles de dessalement, destinées notamment aux zones rurales**, dont la capacité de production peut varier de 360 mètres cubes à 3 600 m³ d'eau par jour.

POURSUITE DES PROJETS DE TRANSFERTS D'EAU

Le Maroc consolide progressivement l'ossature de son futur corridor hydrique national, fondé sur un réseau de transfert d'eau permettant de relier barrages, plaines agricoles et régions intérieures vulnérables. Dix-sept interconnexions locales fonctionnent déjà, tandis que le pays accélère désormais la mise en place d'ouvrages capables d'acheminer des centaines de millions de mètres cubes depuis les bassins excédentaires vers les zones déficitaires.

Déployé en urgence, le **projet Sebou–Bouregreg** a permis de transférer 871 millions de m³ en un an, entre octobre 2023 et octobre 2025, assurant l'alimentation en eau potable des grandes villes et bénéficiant à près de 500 000 habitants ruraux.

L'interconnexion entre **Oued El Makhazine et Dar Khrofa**, également stratégique, est en voie d'achèvement.

Le prochain projet d'interconnexion structurant reliera les bassins du **Bouregreg et de l'Oum Er-Rbia**. Ce projet majeur permettra de transférer 800 millions de m³ par an, en complément des 400 millions de m³ déjà dérivés du Sebou. Il sécurisera l'approvisionnement des provinces d'El Jadida, Sidi Bennour et des régions de Doukkala, Tensift et Béni Mellal, en soutenant à la fois l'eau potable et l'irrigation.

Ce nouveau maillon doit sécuriser l'alimentation en eau potable de plusieurs provinces du centre et soutenir l'irrigation dans des zones agricoles sensibles aux déficits pluviométriques. En parallèle, les capacités du tronçon Sebou–Bouregreg sont appelées à augmenter pour atteindre 45 mètres cubes par seconde, renforçant la continuité du futur corridor hydrique Nord–centre.

POURSUITE DES PROJETS DE BARRAGES

Le Maroc compte aujourd'hui **154 grands barrages** (20,7 milliards de m³) et **150 petits et moyens barrages**. Depuis 2021, six nouveaux barrages ont été mis en service : Kaddoussa (Errachidia), Tiddas (Khemisset), Todgha (Tinghir), Agdez (Zagora), Fask (Guelmim) et M'dez (Sefrou). Le ministère a également lancé le remplissage des barrages de Koudiat Borna à Sidi Kacem et Ghis à Al Hoceima.

Actuellement, **14 grands barrages sont en construction et 11 autres sont programmés entre 2025 et 2027**. Parallèlement, quatre barrages moyens sont en cours : Tassa Ourgane (Al Haouz), Msalit (Tata), Ain Ksob (Benslimane) et Sidi Yakoub (Tiznit).

155 petits barrages sont programmés entre 2022 et 2027, dont 50 déjà en chantier.

Cependant, le **taux de remplissage des barrages est souvent problématique**. Les barrages affichent un taux de remplissage de 32 %, contre 40 % (en mai 2025), avec 650 millions de m³ d'eau perdus par évaporation en raison des vagues de chaleur.

POURSUITE DES PROJETS DE REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES

Le Programme national d'assainissement mutualisé et de réutilisation des eaux usées vise à tripler les volumes réutilisés, pour atteindre 100 millions de m³ par an d'ici 2027, et prévoit d'atteindre environ 573 millions de

m³ à l'horizon 2040. Le programme 2025-2034 prévoit l'extension de ces usages à 90 communes et 14 nouveaux périmètres agricoles.

À Casablanca-Settat, la Société régionale multiservices construira 13 nouvelles stations d'épuration, capables de traiter jusqu'à 26 millions de m³ d'eaux usées par an, destinées à l'**irrigation des espaces verts, des golfs et à certaines zones industrielles.**

D'autres villes comme Marrakech, Rabat-Salé-Témara, Tanger, Tétouan et Agadir réutilisent déjà une partie de leurs effluents, permettant ainsi de **préserver l'eau potable pour les usages prioritaires.** Ces eaux servent notamment à l'irrigation de 30 golfs, 16 espaces verts et six sites industriels.

L'Office chérifien des phosphates (OCP) a valorisé plus de 20 millions de m³ d'eaux usées traitées en 2024 pour le **lavage du phosphate.**

CREATION D'UN POLE TECHNOLOGIQUE NATIONAL SUR L'EAU

Le ministère de l'Équipement et de l'Eau a lancé un Pôle Technologique national destiné à renforcer la souveraineté technologique du Maroc, conformément aux Hautes Orientations Royales. Ce pôle vise à accompagner les transitions technologique, énergétique et climatique en consolidant les capacités nationales dans les secteurs de l'eau, des infrastructures, des barrages, des ports et de la météorologie.

Il repose sur une alliance entre l'École Hassania des Travaux Publics (EHTP), le Laboratoire Public d'Essais et d'Études (LPEE) et le bureau d'études Conseil, Ingénierie et Développement (CID), afin de promouvoir la R&D, l'innovation et la collaboration entre ingénierie, formation et recherche.

Le Pôle s'appuie sur des structures scientifiques, des publications spécialisées, des plateformes de valorisation et des réseaux internationaux pour dynamiser la recherche et l'innovation. À travers cette initiative, le Maroc ambitionne de consolider une autonomie industrielle et technologique durable, au service des politiques publiques et des défis à venir.

FORMATION DE PLUIE VIA L'ENSEMENCEMENT DES NUAGES

Le programme Al Ghayth **vise à stimuler la formation de pluie via l'ensemencement des nuages**, une technique qui implique l'utilisation d'avions ou de générateurs terrestres pour injecter des particules de sel et des produits chimiques dans les nuages. Depuis 2020, une vingtaine d'opérations d'ensemencement des nuages sont réalisées chaque année, avec une accélération depuis 2024.

La direction générale de la météorologie note une augmentation de 15 à 20 % des précipitations imputables au programme, dans les zones ciblées.

Lors de son allocution au congrès mondial de l'eau, le ministre Nizar a annoncé la poursuite de ce projet, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle, l'utilisation de drones la cartographie de l'humidité atmosphérique.

RESSOURCES - PUBLICATIONS

FICHE PAYS MAROC

Cette note synthétique (2 pages) est proposée par le pS-eau aux acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale. Elle présente les informations principales concernant les enjeux du secteur de l'eau et de l'assainissement au Maroc, les stratégies nationales et la réglementation, les acteurs impliqués et les modes de gestion de ces services. Elle a été mise à jour en 2025, compte tenu des évolutions majeures du mode de gouvernance, avec la création des sociétés régionales multiservices.

Télécharger le document : [Lien](#)



EAU ET CLIMAT: LE MAROC A LA CROISEE DES CHEMINS

Ce présent Rapport Stratégique ambitionne de contribuer au débat stratégique national sur la souveraineté hydrique, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que les engagements pris par le Maroc dans le cadre des COP et des stratégies climatiques nationales.

Cette réflexion s'inscrit dans la droite ligne des Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, pour lequel la question de l'eau constitue une priorité nationale absolue.

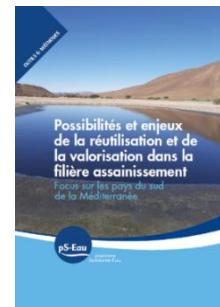
Télécharger le document : [Lien](#)



POSSIBILITES ET ENJEUX DE LA REUTILISATION ET DE LA VALORISATION DANS LA FILIERE ASSAINISSEMENT. FOCUS SUR LES PAYS DU SUD DE LA MEDITERRANEE

Repenser l'assainissement, en termes de circularité des flux et matières, constitue un changement de paradigme, ajoutant une nouvelle dimension aux objectifs traditionnels de salubrité et de préservation de l'environnement. Ce guide aborde les enjeux de l'intégration d'un maillon "valorisation et réutilisation" dans la filière de l'assainissement, en considérant ses aspects technologiques, mais également socio-économiques. Ce guide aborde ces possibilités et enjeux dans le cas du contexte des pays du sud de la Méditerranée, en particulier le Maroc, la Tunisie, la Palestine et le Liban, mais il donne également des clés pour aborder les possibilités de mettre en œuvre une démarche de réutilisation et de valorisation dans la filière assainissement dans tous pays.

Le cas d'étude abordé concernant le Maroc est celui de la commune de Tata.



Télécharger le document : [Lien version française](#) ; [lien version anglaise](#) ; [lien version arabe](#)

DESALINATION, BARRAGES ET AUTOROUTES DE L'EAU: LES INCONTOURNABLES DE LA LUTTE CONTRE LE STRESS HYDRIQUE AU MAROC

Cette étude examine trois piliers de la stratégie nationale de sécurité hydrique : la désalination de l'eau de mer, la construction de barrages et le développement des autoroutes de l'eau. La diversité des capacités et des localisations de ces infrastructures en fait des éléments essentiels pour atténuer le stress hydrique structurel du Royaume. L'étude rappelle que ces investissements massifs doivent impérativement être accompagnés d'une action forte sur la demande, notamment contre le gaspillage et le mésusage de l'eau potable, conformément aux orientations du discours royal du 29 juillet 2024.

Télécharger le document



EVENEMENTS

ATELIER NATIONAL SUR LE TRAITEMENT ET LA REUTILISATION DES EAUX USEES AU MAROC, E 19 NOVEMBRE 2025

Le 19 novembre 2025, un atelier national sur la réutilisation des eaux usées traitées s'est tenu au Policy Center for the New South à Rabat, réunissant une cinquantaine d'acteurs publics et privés. Coorganisé par le ministère de l'Intérieur, l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne, cet atelier s'inscrit dans le programme d'amélioration des services d'eau et d'assainissement des ex-régies, soutenu par l'AFD et l'UE, visant à moderniser les infrastructures et à promouvoir la mobilisation de ressources en eaux non conventionnelles.

L'événement a permis de dresser le bilan du Programme national d'assainissement mutualisé et de discuter des moyens d'atteindre l'objectif de 100 millions m³ d'eaux usées réutilisées d'ici 2027, contre 52,6 millions aujourd'hui. Les échanges ont porté sur les avancées et défis du secteur, le partage d'expériences, l'identification de solutions innovantes et la formulation de recommandations opérationnelles. Les participants ont également discuté des besoins de financement, des enjeux de gouvernance et des normes de qualité pour garantir une réutilisation durable.

19^e CONGRES MONDIAL DE L'EAU «L'EAU DANS UN MONDE EN MUTATION : INNOVATION ET ADAPTATION» DU 1ER AU 5 DECEMBRE 2025

Coorganisé par l'Association internationale des ressources en eau (IWRA) et le ministère de l'Équipement et de l'Eau du Maroc, le 19^e Congrès mondial de l'eau s'est tenu à Marrakech du 1er au 5 décembre. Il a réuni des ministres africains ainsi que des représentants d'organisations et d'institutions internationales autour des enjeux liés à la problématique de l'eau et aux moyens d'y remédier. La thématique retenue, « L'eau dans un monde qui change : innovation et adaptation », a permis d'explorer les interconnexions entre l'eau, les écosystèmes naturels, l'énergie, l'agriculture et les autres activités humaines dans un contexte de changement climatique.

Le Maroc y a été représenté par le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, dont l'allocution a porté sur les divers chantiers engagés par le Royaume pour faire face au stress hydrique et à la sécheresse.

L'ONEE a organisé, avec la participation de M. Tarik Hamane, Directeur Général de l'ONEE, des Directeurs Pays et des représentants de l'UE, l'AFD, la BEI, et la KfW, un atelier de restitution et de clôture du Programme National d'Assainissement Liquide Mutualisé et de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (PNAM) – Cofinancement européen – Phase II. Cet atelier a permis de présenter les réalisations et les résultats de ce programme structurant, attestant de l'engagement de l'ONEE et de ses partenaires pour le développement durable au Maroc.

Plus d'info : www.worldwatercongress.com

A VENIR : ASSISES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO MAROCAINE

Dans un contexte où la coopération franco-marocaine connaît un nouveau dynamisme, en particulier au niveau décentralisé, Cité Unies France coorganise les **4^e assises de la coopération décentralisée**. L'évènement est prévu le 1 et 2 décembre 2026 en Région Centre Val de Loire. Les échanges préparatoires sont en cours dans le cadre des réunions du groupe pays de CUF.

Etant largement investies dans le cadre répétition voir plus haut des projets de coopération décentralisée en cours. La thématique de l'eau fait partie des sujets prioritaires identifiés par les parties françaises et marocaines..

Plus d'info : [site de CUF](#)

Contact : m.sabot@cites-unies-france.org

A VENIR : RENCONTRE DE RESEAU MAROC DU PS-EAU

Le pS-Eau organise en webinaire, la prochaine rencontre des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale impliqués dans les secteurs de l'eau et l'assainissement au Maroc.

Cette rencontre sera l'occasion de faire un point sur la réforme de la gouvernance de l'eau et l'assainissement et partager des retours d'expériences sur la façon dont cela se traduit sur le terrain dans les coopérations décentralisées, en particulier en zones rurales.

La date et le programme seront précisés prochainement.

Faites vivre le réseau Maroc !

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions...

N'hésitez pas à nous faire part de toutes informations susceptibles d'intéresser les membres du réseau !

Contact : Mélodie Boissel : melodie.boissel@pseau.org

Les activités du pS-Eau sont soutenues par :

